

# Invitation à une activité de formation continue



**Titre :** Diabète nouvelle vague et L'asthme non maîtrisé

**No d'activité :** 68966

**Date :** jeudi le 14 mars 2019

**Lieu :** Hôtel de la Rive

**Coordonnées :** 165, ch. Sainte-Anne  
Sorel-Tracy

## Objectifs

Diabète nouvelle vague; atelier pratique sur les nouvelles données cardiovasculaires

- Interpréter les résultats des récentes études cardiovasculaires chez les patientes atteintes de diabète type 2
- Discuter de l'application pratique des lignes directrices de Diabète Canada et des résultats de ces récentes études à travers des cas patients
- Optimiser la conversation avec le patient sur le choix thérapeutique approprié selon la situation

L'asthme non maîtrisé; quelles sont les opportunités?

- Déterminer les conséquences de l'asthme non maîtrisé
- Optimiser la prise en charge des patients asthmatiques
- Établir un choix de traitement optimal selon les lignes directrices

**Président de séance :** Dr Richard Desmarais

## Horaire

2019-03-14	18:00	18:30	Autre	Accueil et inscription	
2019-03-14	18:30	20:00	Atelier	Diabète nouvelle vague; atelier pratique sur les nouvelles données cardiovasculaires	Dr Jean-Marie Ékoé, endocrinologue
2019-03-14	20:00	20:30	Pause/Repas		
2019-03-14	20:30	22:00	Conférence	Présentation didactique: L'asthme non maîtrisé	Dre Martine Dulude, pneumologue

Veuillez confirmer votre présence auprès de Mme Julie LeBlanc au 438-863-9768 ou à [julie.leblanc@astrazeneca.com](mailto:julie.leblanc@astrazeneca.com)  
Nombre de places limité

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu St-Laurent, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure(s) de crédits de catégorie 1 aux participants à cette activité. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté ([www.cqdpcm.ca](http://www.cqdpcm.ca)).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Astra Zeneca

Tous les participants sont invités à se créer un compte au [www.fmoq.org](http://www.fmoq.org) en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents).

Une procédure détaillée est mise à la disposition du participant en allant sur le portail:  
<https://www.fmoq.org/formation/politiques/procedure-de-telechargement-des-attestations-ominipraticiens/>.